

Crise de l'Europe, crise des communs

L'Union européenne traverse une crise d'une ampleur inégalée dans son histoire. Il faut revenir en arrière pour voir en quoi et pourquoi elle semble avoir renoncé à construire une « Europe des communs », c'est-à-dire des solutions basées sur des valeurs communes, dont la première est la solidarité.

Marie-Christine VERGIAT, députée européenne

L'Union européenne semble minée de l'intérieur, comme si le « rêve européen » était en train de se détruire. Ce que d'aucuns appellent la « crise des migrants », et qui est plutôt un « drame des réfugiés » face au refus des Etats européens de trouver des solutions solidaires pour les accueillir, en est un symbole. L'UE est rongée par ses contradictions internes, par la montée des égoïsmes nationaux, ouvrant un boulevard à la montée des nationalismes, de la droite extrême et de l'extrême droite.

Un retour sur l'histoire permet de mieux comprendre les défis européens actuels. Le compromis historique entre socialistes, libéraux et conservateurs a reposé sur le fait que la construction européenne, purement économique au départ, maintiendrait la paix et conduirait ipso facto à la prospérité économique, et donc au progrès social.

Certains expliquent que le ver était dans le fruit dès l'origine, avec la mise en œuvre du « Marché commun », renforcé avec la signature de l'Acte unique⁽¹⁾, puis par le traité de Maastricht⁽²⁾. D'autres considèrent que le traité de Maastricht a été une nouvelle étape dans la construction d'une Europe politique.

Rappelons-nous : en 1992, à un moment où l'UE était dominée par des gouvernements à majorité socialiste, sociale-démocrate ou travailliste, avec la transformation des Communautés européennes en Union européenne, il s'agissait « *d'assurer un développement harmonieux, équilibré et durable des activités économiques, un niveau d'emploi et de protection sociale élevé, l'égalité entre les hommes et les femmes, une croissance durable et non inflationniste, un haut degré de compétitivité et de convergence des performances économiques, un niveau élevé de protection de l'environnement, le relèvement du niveau et de la qualité de la vie, la cohésion économique et sociale et... la solidarité entre les Etats membres* ».

Ce fut probablement la période la plus faste de l'histoire européenne, d'un point de vue « progressiste ». Que s'est-il donc passé pour que, vingt-cinq ans plus tard, on en soit arrivé là ?

L'échec de la « troisième voie »

Plusieurs facteurs ont joué. Le premier d'entre eux est lié à l'effondrement de l'empire soviétique, qui a brisé tout espoir d'alternative à gauche. Les socio-

La notion de service universel, désormais réduite à celle d'accès à des services dits de base, a de plus en plus été ramenée à la seule protection des plus pauvres et n'a pas enrayé la montée des inégalités. Elle y a même le plus probablement contribué.

(1) Signé en 1986.

(2) Signé le 7 février 1992 et entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993. Il a été modifié ultérieurement par les traités d'Amsterdam, signé le 2 octobre 1997 et entré en vigueur le 1^{er} mai 1999, et de Nice, signé le 26 février 2001 et entré en vigueur le 1^{er} février 2003.

démocrates, au lieu de présenter une alternative au socialisme d'Etat, se sont peu à peu convertis au libéralisme. La « troisième voie », ouverte à la fin des années 1990 par Gerhard Schröder et Tony Blair, Premiers ministres allemand et britannique, n'en a pas été une. En prétendant mettre fin à un modèle dépassé et à une omniprésence de l'Etat sur la société civile, on a jeté le bébé avec l'eau du bain et donné finalement raison au TINA (« *There is no alternative* ») de Margaret Thatcher.

Vingt ans plus tard, que reste-t-il de cette « troisième voie », si ce n'est un immense échec, voire un sentiment d'abandon sinon de trahison ? La « troisième voie » a conduit à renoncer au rôle régulateur de l'Etat, et elle a même souvent instrumentalisé celui-ci pour aller plus loin dans les réformes. Pour s'en convaincre, il suffit de voir comment leurs réformes en matière de droit du travail ont été parmi les plus dramatiques pour les salariés, et ont même servi de modèle à des gouvernements plus conservateurs. L'élargissement, sans doute trop rapide, à un nombre important d'anciens pays du bloc de l'Est n'a fait qu'accélérer le processus. Au lieu d'accompagner leur entrée

dans l'Union pour leur permettre de rattraper ce qui fut appelé leur retard économique⁽³⁾, on a soumis ces pays aux « critères de Copenhague », pour rendre leurs économies compétitives. Et, de fait, on a transformé du jour au lendemain des économies totalement dirigées par l'Etat en économies totalement dérégulées, livrées à la seule loi du marché, où les privatisations tous azimuts des entreprises d'Etat ont fait le lit de la corruption, sans aucun filet de sécurité, notamment en matière sociale. Le choc a été rude pour les populations de ces pays, qui le payent lourdement encore aujourd'hui : ils figurent presque tous parmi les pays les plus pauvres de l'UE⁽⁴⁾. Comment s'étonner que le sentiment anti-européen puisse s'y développer et nourrir des formes de nationalisme, dont la Hongrie est malheureusement le cas le plus emblématique ?

« Démanteler les monopoles nationaux »

Si l'on revient à la construction européenne globale, l'un des exemples les plus symptomatiques de son échec comme « Europe des communs » est celui des services publics (ou « services d'intérêt général »-SIG, selon le droit européen).

Les services publics sont la base de la cohésion sociale. Ils sont « garants/gérants de biens communs » (protection sociale, santé, éducation...). Ils sont les principaux outils de l'intervention publique et, en cela, sont (ou devraient être) « porteurs de commun », de sens commun, de valeurs communes. C'est grâce à eux que l'on permet aux citoyens d'accéder aux droits fondamentaux. Ils permettent d'établir (ou de rétablir) l'égalité entre territoires et entre citoyens, ou de tenter de le faire. Ils reflètent des choix de société, des choix politiques.

Dans la construction européenne, les services publics ont longtemps été considérés hors

champ. Les « services économiques d'intérêt général » (SIEG) étaient clairement exclus du traité de Rome et, à l'époque, il n'a même pas paru nécessaire de parler des autres services publics, tant les préoccupations des « pères fondateurs » étaient éloignées de ce qui faisait alors consensus en ce qui concerne le rôle de l'Etat.

Mais au fur et à mesure que s'est construit le Marché unique⁽⁵⁾, les services en général, et les services publics en particulier (notamment ceux dits de « réseau » comme l'énergie, les transports et les télécommunications) ont été rattrapés par cette logique de concurrence. Fin 1992, au moment du bilan de la construction de ce Marché, on s'aperçoit que seuls les grands services publics de réseau échappent encore au cadre concurrentiel de l'Acte unique. Ces désormais « services publics marchands » vont donc peu à peu être libéralisés dans « l'intérêt des consommateurs », pour faire baisser les prix grâce à la « concurrence libre et non faussée ». Selon les tenants de cette libéralisation, il s'agissait de « renforcer la compétitivité des entreprises concernées, en démantelant des monopoles nationaux peu efficents d'un point de vue de stricte rentabilité économique, afin de constituer des réseaux transeuropéens compétitifs susceptibles de concurrencer les leaders mondiaux sur ces marchés ».

La fuite en avant ultralibérale de l'UE

On sait ce qu'il en est advenu, dans les faits, pour le « consommateur » ; la notion de service universel, désormais réduite à celle d'accès à des services dits de base, a de plus en plus été ramenée à la seule protection des plus pauvres et n'a pas enrayer la montée des inégalités. Elle y a même le plus probablement contribué. Comment pourrait-il en être autrement, quand l'usager devient consommateur ! Tout cela

est assez loin de la notion d'égalité d'accès aux services publics. Le rôle des services publics a en quelque sorte été ramené à une fonction d'amortisseur pour les seuls « publics défavorisés ».

Pire, sous l'effet de la montée en puissance de l'économie de marché, la notion d'« activités économiques » a été de plus en plus étendue tandis que la notion d'aide d'Etat, qui permet aux autorités publiques de compenser les coûts des missions de services publics, a été interprétée de plus en plus strictement, mettant même en cause leur rôle dans la définition desdits services publics. L'intervention de l'Etat est ainsi renvoyée à ses fonctions régaliennes, et même celles-ci semblent aujourd'hui mises en cause, notamment par les partenariats public/privé que l'on voit fleurir (par exemple dans le champ de la sécurité). Rien ne semble pouvoir échapper au marché, la compression des finances publiques aggravant encore la pression.

La construction européenne semble donc désormais guidée par une fuite en avant économique de plus en plus ultralibérale, qu'aucun chef d'Etat et de gouvernement ne semble aujourd'hui prêt à enrayer. Toute idée d'Europe sociale semble désormais appartenir au passé, d'autant plus que, sous les contraintes budgétaires, on ne peut que constater l'échec croissant des politiques sociales.

La crise de 2008 aurait pu conduire à un sursaut mais, bien au contraire, elle n'a fait qu'aggraver le phénomène, la crise de la dette privée (les banques) a été transformée en crise de la dette publique (les Etats), au nom de laquelle il faut sans cesse réduire plus les dépenses publiques. L'exemple de la Grèce est le symbole ou la caricature de tout renoncement à l'intervention publique et, pis encore, à la possibilité d'alternative. Toutes les propositions du gou-

(3) Comme cela avait été fait dans les années 1980 au moment de l'arrivée de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne.

(4) <http://ec.europa.eu/eurostat/web/products-datasets/-/tipslc10>

(5) Mis en place à partir de l'Acte unique européen signé en 1985.



© MORITZ220, LICENCE CC

vernement Tsipras ne répondant pas aux présupposés des recommandations énoncées tant par la Commission européenne que par les ministres de l'Economie de la zone euro ont été balayées sans le moindre examen.

La valeur « solidarité » en berne

Et aujourd'hui, la prétendue « crise des migrants », qui est en réalité l'incapacité de l'Union à conduire des politiques de solidarité pour accueillir dignement des réfugiés à la hauteur de ses richesses et de ses valeurs, n'est qu'un nouveau révélateur de la crise européenne. Un million cinq cent mille personnes seraient arrivées en 2015 dans l'Union européenne, soit 0,3 % de sa population, et la zone économique la plus riche du monde s'est avérée incapable d'ouvrir ses portes – à de rares exceptions près, dont l'Allemagne et la Suède – à ces hommes, ces femmes et ces enfants qui, pour l'immense majorité d'entre eux, fuient guerres, conflits internes et persécutions.

La crise européenne, dont la prétendue « crise des migrants » n'est qu'un nouveau révélateur, est à la fois une crise des « communs » et une crise de tout ce qui fait « sens commun ».

(6) 6925, au 8 novembre 2016.

(7) Comme en témoignent les discussions en cours avec les pays de la Corne de l'Afrique, dans le cadre du processus de Khartoum. Voir *H&L* n° 174, juin 2016, « LUE face au drame des réfugiés » (p. 26-29).

(8) Au sens où l'entendait Thomas Paine dans son ouvrage *The common sense*, publié en janvier 1776.

(9) Cette expression, construite sur le modèle du Brexit ou du Grexit, évoque une « sortie de gauche » de l'UE.

La tentative de la Commission, à l'automne 2015, pour obliger les Etats à accueillir 160 000 réfugié-e-s « relocalisé-e-s » depuis la Grèce et l'Italie, est un échec cuisant : à peine 7 000 personnes⁽⁶⁾ ont été ainsi relocalisé-e-s, plus d'un an après la mise en œuvre de ce dispositif dit d'urgence, qui couvre une période de deux ans. Des discours xénophobes se développent au plus haut niveau des Etats, Viktor Orban n'étant que le plus cynique des chefs de gouvernement européens, disant haut et fort ce que beaucoup pensent tout bas.

Il n'est question que de contrôler toujours et encore plus les frontières de l'Union, au mépris du droit international et notamment de la convention de Genève, et de lutter, avec les pays d'origine, contre les causes profondes des migrations. Un tel discours pourrait être audible s'il conduisait à l'amélioration des politiques d'aide au développement, mais c'est l'inverse qui se produit. On ponctionne ainsi le Fonds européen de développement pour financer des politiques de contrôle

des mouvements migratoires dans les pires dictatures du monde⁽⁷⁾. La construction européenne s'est fondée sur le dépassement par le haut des contradictions internes aux Etats membres, en s'appuyant sur les « valeurs communes ». Or, aujourd'hui, plus aucun souffle européen ne semble plus pouvoir émaner du moindre dirigeant européen, comme en témoigne actuellement le piètre projet de relance européenne, appuyé essentiellement sur la mise en œuvre d'une politique européenne de défense.

La crise européenne est ainsi à la fois une crise des « communs » et une crise de tout ce qui fait « sens commun »⁽⁸⁾. Il y a urgence à réagir et à relancer l'idée d'un vrai projet européen porté par les citoyens européens, porteur de sens, apte à construire enfin une alternative progressiste européenne. La solution ne peut être dans un « *left exit* »⁽⁹⁾ irréaliste, face aux défis du monde d'aujourd'hui. A défaut, c'est bien l'idée même de construction européenne qui risque d'être détruite. ●